

Département des Bouches du  
Rhône

Arrondissement d'Aix en  
Provence

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
de  
La Fare-les-Oliviers**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil d'Administration du Centre

Communal d'Action Sociale de la

Commune de

**LA FARE LES OLIVIERS**

**Séance du 23 avril 2026**

N° 2026\_1\_7

**Objet : DESIGNATION DU  
DELEGUE AU COMITE  
NATIONAL D'ACTION  
SOCIALE (CNAS)**

L'an deux mille vingt six, le 23 avril, à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de La Fare les Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jérôme MARCILIAC**, sur la convocation qui lui a été adressée, le 16 avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

Mr Jérôme MARCILIAC  
Mme Carine WECKERLIN  
Mme Nathalie CLAUZEL VIGNE  
Mr Denis PALMERINI  
Mme Christine VALLET  
Mr André MOUZON  
Mr Patrick CASTELLO  
Mme Annie CHAUVIN  
Mr Jean Philippe DUMETZ  
Mr Jean Paul MARX  
Mme Jany PAUL  
Mme Isabelle VELAIN

Absents excusés :

Mr Lionel DI SAPIO

Absents donnant pouvoir :

Absents :

Secrétaire de la séance :

Mme MIQUELAJAUREGUI Sandrine

## Désignation du délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Monsieur le Président rappelle que le CCAS adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS), association loi 1901 à but non lucratif, dédiée à la mise en œuvre d'une action sociale en faveur des personnels des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Les agents du CCAS peuvent ainsi bénéficier d'une offre diversifiée et complète de prestations d'action sociale visant notamment à améliorer leurs conditions de vie, à soutenir le pouvoir d'achat et à favoriser la cohésion sociale.

Il informe le Conseil d'Administration qu'il convient de désigner un(e) délégué(e) élu(e) pour participer notamment à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Les candidatures des membres du Conseil d'Administration étaient à transmettre au plus tard le mercredi 22 avril, par voie électronique, au moyen du formulaire joint à la convocation.

Sont candidats :

- Annie CHAUVIN
- André MOUZON

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité, la désignation à main levée du délégué au Comité National d'Action Sociale.

**PROCEDE** à l'élection du délégué :

- Annie CHAUVIN – 11 voix
- André MOUZON – 1 voix

**PROCLAME** élue, en qualité de déléguée au Comité National d'Action Sociale, Madame Annie CHAUVIN.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Président

Jérôme MARCILIAC



La secrétaire de séance

Sandrine MIQUELAJAUREGUI

